



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vendredi seize décembre à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :  
09/12/2016

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 32

Conseillers votants : 34

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Sébastien LECORNU, Mme Catherine GIBERT, M. Thierry CANIVET, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, M. Jérôme GRENIER, Mme Léocadie ZINSOU, M. Alexandre HUAU-ARMANI, Adjoint

M. Yann FRANCOISE, Mme Agnès BRENIER , Mme Jeanne DUCLOUX, M. Hervé HERRY, M. Philippe CLERY-MELIN, M. Henri-Florent COTTE, M. Luc VOCANSON, M. Philippe GUIRAUDON, Mme Mariemke de ZUTTERE, Mme Nathalie ROGER, Mme Nathalie LAMARRE, M. Jean-Marie MBELO, Madame Evelyne HORNAERT, Mme Aurélie BLANCHARD , M. Valentin LAMBERT, Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jean-Claude MARY, Mme Brigitte LIDÔME, Mme Sylvie MALIER, M. Steve DUMONT, M. Philippe NGUYEN THANH, Mme Hélène SEGURA, M. Gabriel SINO, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole BALMARY à M. Sébastien LECORNU  
Mme Marie-Laure HAMMOND à M. Steve DUMONT

PRÉFECTURE DE L'EURE



Absents :

M. Erik ACKERMANN

Secrétaire de séance : Valentin Lambert

N° 0467/2016

Rapporteur : Thierry CANIVET

OBJET : Budget primitif 2017

Le Budget Primitif 2017 a été élaboré à partir des dépenses et recettes constatées lors des derniers comptes administratifs, de celles prévisibles pour 2016 et des priorités municipales pour l'exercice à venir.

Commune de VERNON

Ce budget s'inscrit dans le contexte budgétaire évoqué lors du débat d'orientations budgétaires du 21 octobre 2016, à savoir :

- Un des premiers effets de la **baisse des dotations de l'Etat** est la perte d'autofinancement des collectivités locales. Ainsi, les investissements publics ont marqué un net repli dès 2014 et un recul de -9.7 % en 2015 selon la Cour des Comptes.
- **La revalorisation du point d'indice de la FPT servant de base à la rémunération des fonctionnaires ainsi que les reclassements** instaurés pour les trois catégories d'agents (A, B et C) pèseront pour 2% sur la masse salariale du budget vernonnais soit environ 240 000 € en année pleine.

Face à ces contraintes budgétaires, **la municipalité a décidé de réduire de façon drastique les charges de fonctionnement sans pour autant impacter la qualité de service aux usagers du service public.** Ces efforts permettent de dégager les marges de manœuvre financières pour maintenir un haut niveau d'investissement nécessaire à la réalisation du projet municipal contenu dans "Vernon mérite Mieux !".

**Ainsi, grâce au travail accompli lors de la préparation budgétaire, les dépenses réelles de fonctionnement sont en très forte diminution, permettant de dégager une épargne brute de 3.3 M€ malgré la baisse des dotations.** Cette épargne permettra de financer les grands projets de la municipalité développés dans le présent rapport.

Enfin, la pression fiscale étant déjà très élevée, il vous est rappelé que **le budget primitif 2017 a été bâti sans augmentation des taux des taxes ménages, conformément à nos engagements.**

Toutes les inscriptions budgétaires sont détaillées ci-dessous ainsi que dans les tableaux qui accompagnent ce rapport.

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>DE</b>
-----------------------------------	-----------

En prévisions, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **27 044 702.00 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 23 524 905.00 €**

Comme cela a été développé dans le Rapport sur les Orientations Budgétaires pour 2017, les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) vont fortement diminuer en 2017. Ainsi, après plusieurs années d'augmentation constante, les DRF seront en **baisse de 2.16 % par rapport au budget 2016, soit une économie de 520 000 €.**

Rappelons que **de 2012 à 2014, les dépenses réelles de fonctionnement constatées au compte administratif ont augmenté à un rythme annuel moyen de 4.5 % !** Dès le budget 2016, la courbe s'inversait et les inscriptions budgétaires amorçaient une baisse.

**Chapitre 011 - Charges à caractère général : 5 696 025.00 €**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 21 octobre dernier, il vous était précisé que les prévisions de **charges à caractère général, chapitre 011** qui enregistre les dépenses de fonctionnement courant de la collectivité, **avaient augmenté entre 2011 et 2014 à un rythme moyen de 6.7 % par an. Cette même évolution avait été limitée à 2.1 % sur les deux derniers budgets.**

Ce chapitre a fait l'objet d'une attention toute particulière lors de la préparation du budget 2017. Ainsi, **l'examen ligne par ligne des inscriptions budgétaires et la recherche constante d'économies permettent d'afficher aujourd'hui une diminution de 7.01 % par rapport à l'exercice 2016**. Ce budget marque donc une rupture avec la gestion passée.

De tels résultats sont rendus possible à la faveur de la **rationalisation du nombre et de l'utilisation des véhicules municipaux**, de **l'optimisation des contrats**, et notamment celui de l'énergie, d'une **gestion rigoureuse du patrimoine municipal**, mais également les **groupements de commandes passés avec la CAPE** qui ont permis de réaliser de substantielles économies.

Le total des économies réalisées sur ce chapitre s'élève à 429 000 €.

### **Chapitre 012 - Charges de personnel : 12 689 531.00 €**

La masse salariale est traditionnellement le poste le plus important dans les budgets communaux et son évolution a une incidence considérable dans les perspectives budgétaires des collectivités. Ainsi, le ratio charges de personnel/DRF était de 59.1 % en 2014 pour les communes situées dans la même strate de population que Vernon. Ce ratio établi par la Direction Générale des Collectivités Locales est dit « de rigidité » puisque représentant une charge incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

Historiquement, le chapitre 012 a donc toujours été en progression dans les budgets successifs de la Ville de Vernon.

Pour autant, la rigidité n'est pas une fatalité et le travail entrepris depuis 2 ans sur les finances communales porte aujourd'hui ses fruits. Ainsi, **après avoir préparé la mutualisation des services avec la CAPE depuis 2015, l'année 2017 permettra de profiter de sa mise en œuvre effective avec Seine Normandie Agglomération** pour en tirer les premiers bénéfices en termes d'économies d'échelle. A ce jour, plusieurs directions des services ont été mutualisées (Commande publique, Sports, Informatique, Communication, Finances et Direction Générale).

En s'appuyant sur les outils mis en place depuis le début du mandat (tableaux de bord de la masse salariale...), et en accélérant l'optimisation de nos organisations tout en maintenant l'effort de formation de nos agents, **les prévisions budgétaires 2017 relatives à la masse salariale affichent une baisse historique de 1.12 %**. Le ratio de rigidité charges de personnel/DRF est donc de 54.2 % pour le budget 2017, contre 59.1 % au niveau national.

**Cette baisse est d'autant plus remarquable qu'elle intègre :**

- **Les revalorisations salariales votées au niveau national** (augmentation du point d'indice de la fonction publique territoriale et reclassement indiciaire des catégories A, B et C), soit 240 k€ ;
- **La reprise du personnel du gymnase de Gamilly** transféré par la CAPE au 1<sup>er</sup> janvier 2017, soit 73 k€. Ce transfert de charges sera à coût nul pour la commune de Vernon puisque compensé par la CAPE par le jeu des attributions de compensation.
- **La prise en charge par le Centre de Gestion, avec une surcharge de 50%, d'un agent pour lequel le contentieux a déjà coûté très cher à la commune (provisions de 170 k€ en 2015 et 143 k€ en 2016) ;**
- **Le coût de services nouveaux : service de la vie associative, mise en place d'une toute petite section maternelle.**

**A périmètre constant et compte tenu du travail fait sur les dépenses de personnel, la diminution de la masse salariale par rapport à l'exercice 2016 aurait été de 4.5 %.**



#### **Chapitre 65 – Autres charge de gestion courante : 4 119 349.00 €**

Dans ce chapitre figurent notamment les participations et contingents obligatoires dont le SDIS ainsi que les subventions. **La subvention au CCAS a été reconduite comme en 2016 à l'euro près, soit 1 322 536 €,** marquant l'engagement de la municipalité en faveur des politiques de solidarité.

**L'accompagnement financier du tissu associatif local est également maintenu dans le budget 2017** puisque le montant global de l'enveloppe consacrée aux subventions a été maintenu, soit **796 513 €**.

#### **Chapitre 66 - Charges financières : 980 000.00 €**

Compte tenu de la **politique engagée par l'équipe municipale en matière de désendettement**, les frais financiers inscrits au budget 2017 seront une nouvelle fois en baisse. L'estimation des frais financiers à payer à échéance s'élève donc à 980 000.00 €, soit une diminution de 0.27 % par rapport à l'exercice 2016.

Pour mémoire, pour sécuriser les finances de la commune, les deux emprunts dits « toxiques » hérités des municipalités précédentes ont été renégociés en 2016.

#### **Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 40 000.00 €**

Ouverture de crédits en cas d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

#### **✓ Dépenses d'ordre de fonctionnement : 3 519 797.00 €**

#### **Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 2 719 797.00 €**

*La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice nous permettent d'envisager un virement à la section d'investissement à hauteur de 2 719 797.00 € pour le financement des investissements.*

#### **Chapitre 042– Opérations d'ordre de transfert entre sections : 800 000.00 €**

*Ce chapitre correspond aux amortissements de l'exercice. Ces dépenses transférées en recettes de la section d'investissement contribuent au financement global des dépenses de cette même section.*

- **RECETTES**

#### **✓ Recettes réelles de fonctionnement : 26 836 202.00 €**

Les recettes réelles de fonctionnement sont en **diminution de 1.18%** par rapport à l'année 2016.

Cette baisse s'explique par le principe de prudence qui impose d'attendre le vote de la Loi de finances pour 2017 ainsi que les notifications de la Préfecture pour l'inscription du montant réel

des recettes et notamment la Dotation Globale de Fonctionnement et la Dotation de Solidarité Urbaine dont une réforme est en cours.

#### **Chapitre 013 – Atténuation des charges : 200 000.00 €**

Cette inscription correspond à une provision de remboursement par notre assureur des rémunérations des personnels en arrêt de maladie ou accident de travail.

#### **Chapitre 70 – Produits des services : 782 045.00 €**

Ce chapitre est en augmentation de 10.47 % par rapport à 2016. Cette variation s'explique essentiellement par la projection des droits relatifs au périscolaire, qui font apparaître une augmentation de la fréquentation de ce service.

#### **Chapitre 73 – Impôts et taxes : 16 856 120.00 €**

Comme nous nous y étions engagés depuis 2014, **les taux de fiscalité ménages n'augmenteront pas en 2017 afin de ne pas accentuer la pression fiscale sur les vernonnais** et ce pour la troisième année consécutive.

L'hypothèse moyenne d'augmentation des bases fiscales (physique et revalorisées par l'Etat en Loi de finances), base de calcul pour les taxes foncières et d'habitation, permettra d'attendre un produit de 12 904 215 € en 2017.

Les autres postes de ce chapitre concernent l'attribution de compensation versée par la CAPE (2 356 905 €), et les droits et taxes diverses.

#### **Chapitre 74 – Dotations et participations : 8 679 601.00 €**

En raison des décisions de l'Etat, ce chapitre est en baisse de 8.09% par rapport à 2016. En effet, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) baissera une nouvelle fois en 2017**, affaiblissant un peu plus l'épargne des collectivités locales, déjà malmenée depuis quelques années.

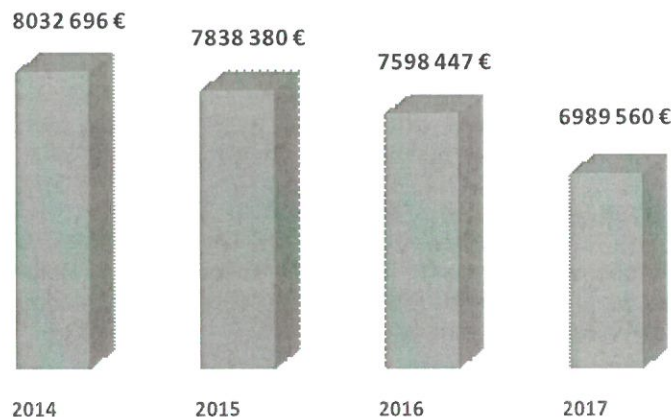
Ainsi, le montant de DGF inscrit au budget 2017 est de **3.49 M€ contre 4.02 M€ en 2016**.

Les autres recettes de ce chapitre concernent la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU, 3 100 00 € en prévision) et les autres subventions et compensations.

Concernant la DSU, une réforme de celle-ci est inscrite dans le Projet de Loi de Finances pour 2017. Il n'est donc pas possible à ce jour d'estimer un montant certain mais la tendance serait à la baisse puisque la partie DSU « cible » (environ 400 k€ pour Vernon) serait répartie sur l'ensemble des communes éligibles à la DSU contre les 251 premières aujourd'hui.

Vous trouverez ci-dessous le graphique de l'évolution de la somme des produits de DGF, de DSU et de Dotation Nationale de Péréquation (DNP) depuis 2014 et notez que ces recettes sont passées de 8 032 696 € en 2014 à 6 989 560 € en prévision 2017.

## Evolution DGF + DSU + DNP



### **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 300 436.00 €**

Ce chapitre enregistre les loyers des bâtiments municipaux ainsi que les recettes liées aux insertions de publicités dans le Vernon direct.

### **Chapitre 77 - Produits exceptionnelles : 18 000.00 €**

Ouverture de crédits en cas d'annulation de mandats sur exercices antérieurs.

### **✓ Recette d'ordre de fonctionnement : 208 500.00 €**

### **Chapitre 042– Opérations d'ordre de transfert entre sections : 208 500.00 €**

Ce chapitre correspond à la valorisation des travaux en régie et à l'amortissement des subventions. Ceux-ci sont transférés en section d'investissement.

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

En prévisions, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **9 998 557 €**.

- **DEPENSES**

### **✓ Dépenses d'équipement : 6 535 337.00 €**

L'année 2017 sera marquée par l'effort d'investissement puisque le montant des dépenses d'équipement inscrites au budget est de 6 535 337.00 €, soit 258 € par habitant.

Par ailleurs, lors de la reprise des excédents du compte administratif pour 2016, ce montant sera complété selon l'échéancier d'appel de fonds de la SPL Normandie Axe Seine pour les projets en cours.

Vous trouverez le détail de ces dépenses par opération dans les tableaux annexés à ce rapport.

Parmi les investissements inscrits à ce budget, vous noterez plus particulièrement les opérations suivantes :

- L'APCP voirie ;
- Les travaux dans les écoles ;
- La poursuite de l'extension du système de vidéo-surveillance ;
- Les fontaines et jeux d'eau (Vernonnet)
- Le plan lumières ;
- L'APCP patrimoine historique (site des Tourelles et collégiale).

Enfin, vous noterez également l'inscription de crédits pour les autres grands projets de la municipalité que sont :

- Les aménagements de sécurité d'entrées de ville et abords des écoles avec notamment les travaux de la route touristique (RD5) ;
- Le boulevard urbain ;
- L'aménagement des berges de Seine ;
- Les aménagements du centre-ville ;
- Les crédits pour les travaux demandés par les conseils de quartiers ;
- Le programme de performance énergétique.

✓ **Dépenses financières : 3 164 720.00 €**

**Chapitre 16 – Remboursement d'emprunt et dettes : 3 164 720.00 €**

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette pour l'année 2017.

✓ **Opérations pour compte de tiers : 90 000.00 €**

**Chapitre 45 – opérations pour compte de tiers : 90 000.00 €**

Ce chapitre correspond aux prévisions de travaux réalisés d'office pour 2017.

✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 208 500.00 €**

**Chapitre 040– Opérations d'ordre de transfert entre sections : 208 500.00 €**

*Ce chapitre correspond à la valorisation des travaux en régie et à l'amortissement des subventions.*

• **RECETTES**

✓ **Recettes d'équipement : 5 156 701.00 €**

**Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 1 850 731.00 €**

Il s'agit des subventions d'investissement liées aux inscriptions citées en dépenses d'investissement. Vous trouverez le détail de ces recettes par opération dans les tableaux joints à ce rapport.

Sont également inscrites dans ce chapitre les amendes de police pour 312 020 €.

**Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés : 3 305 970.00 €**



Ce chapitre correspond à l'emprunt prévisionnel pour l'année 2017. Celui-ci sera réalisé en fonction du besoin de financement qui sera constaté en fin d'exercice.  
Pour mémoire, l'encours de dette au 31 décembre 2014 était de 36.4 M€. En 2015, celui-ci était redescendu à 32.6 M€ tout en maintenant l'effort d'investissement.

Notons également que l'encours de dette de la ville comprenait encore en 2015 deux prêts dits structurés pesant près de 20% de l'annuité. Ces prêts ont été renégociés auprès des établissements financiers après l'accord du fonds de soutien créée par l'Etat, fonds qui avait été sollicité pour amortir le coût de sortie de ces contrats signés entre 2007 et 2010.

✓ **Recettes financières : 1 232 059.00 €**

**Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 887 059.00 €**

FCTVA calculé sur les dépenses d'investissement de 2015 pour 787 059 € et taxe d'aménagement pour 100 000 €.

**Chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisations : 345 000.00 €**

Prévision de recettes pour les cessions d'immobilisations sur l'année 2016 pour un montant total de 345 000 €.

✓ **Opérations pour compte de tiers : 90 000.00 €**

**Chapitre 45 – opérations pour compte de tiers : 90 000.00 €**

Ce chapitre correspond aux remboursements des prévisions de travaux réalisés d'office pour 2017.

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 3 519 797.00 €**

**Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 2 719 797.00 €**

Montant prévisionnel du virement de la section de fonctionnement pour 2 719 797.00 €.

**Chapitre 040– Opérations d'ordre de transfert entre sections : 800 000.00 €**

Ce chapitre correspond aux amortissements de l'exercice. Ces recettes transférées de la section de fonctionnement contribuent au financement global des dépenses d'investissement.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13, R 2311-11 & B et R 2311-12,

**Vu** l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- ADOPTE le Budget Primitif 2017 du budget principal équilibré en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :
  - Section d'exploitation : 27 044 702.00 euros.
  - Section d'investissement : 9 998 557.00 euros





Ville de Vernon

Direction des Finances

## Budget Primitif 2017

### Budget Principal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - Vue d'ensemble

#### DEPENSES TTC

Chap.	Libellés	Budget		Budget Primitif
		2016		2017
011	Charges à caractère général	6 125 487.00 €		5 696 025.00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 832 680.00 €		12 689 531.00 €
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	4 034 187.00 €		4 119 349.00 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>22 992 354.00 €</b>		<b>22 504 905.00 €</b>
66	Charges financières	982 650.00 €		980 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	40 000.00 €		40 000.00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires			
022	Dépenses imprévues	30 000.00 €		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>24 045 004.00 €</b>		<b>23 524 905.00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	4 317 893.70 €		2 719 797.00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	700 000.00 €		800 000.00 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.			
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>5 017 893.70 €</b>		<b>3 519 797.00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>29 062 897.70 €</b>		<b>27 044 702.00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté			
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>		<b>29 062 897.70 €</b>		<b>27 044 702.00 €</b>

#### RECETTES TTC

Chap.	Libellés	Budget		Budget Primitif
		2016		2017
013	Atténuations de charges	200 000.00 €		200 000.00 €
70	Produits services, domaine et ventes div.	707 900.00 €		782 045.00 €
73	Impôts et taxes	16 470 271.00 €		16 856 120.00 €
74	Dotations et participations	9 443 262.00 €		8 679 601.00 €
75	Autres produits de gestion courante	320 553.00 €		300 436.00 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>27 141 986.00 €</b>		<b>26 818 202.00 €</b>
76	Produits financiers	400.00 €		
77	Produits exceptionnels	15 000.00 €		18 000.00 €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires			
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>27 157 386.00 €</b>		<b>26 836 202.00 €</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	200 000.00 €		208 500.00 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.			
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>200 000.00 €</b>		<b>208 500.00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>27 357 386.00 €</b>		<b>27 044 702.00 €</b>



Ville de Vernon  
MUNICIPALITE

Direction des Finances

## Budget Primitif 2017

### Budget Principal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES TTC

Art.	Budget 2016	Budget Primitif 2017	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	86 000.00 €	78 245.00 €
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	495 135.00 €	503 280.00 €
60621	COMBUSTIBLES	363 709.28 €	324 886.00 €
60622	CARBURANTS	85 607.27 €	70 700.00 €
60623	ALIMENTATION	342 250.00 €	333 400.00 €
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	8 495.00 €	4 800.00 €
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	50 535.51 €	47 030.00 €
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	326 971.34 €	369 332.00 €
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	18 081.54 €	16 000.00 €
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	58 570.00 €	51 846.00 €
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	38 649.28 €	28 960.00 €
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	107 528.00 €	107 017.00 €
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	140 607.90 €	111 820.00 €
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 000.00 €	
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	29 450.00 €	32 000.00 €
6135	LOCATIONS MOBILIERES	114 548.41 €	73 600.00 €
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	6 300.00 €	
61521	TERRAINS	338 620.70 €	494 320.00 €
615221	BATIMENTS PUBLICS	209 156.04 €	146 890.00 €
615231	VOIRIES	650 938.68 €	665 000.00 €
615232	RESEAUX	72 577.00 €	
61551	MATERIEL ROULANT	53 559.20 €	36 800.00 €
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	133 587.86 €	110 725.00 €
6156	MAINTENANCE	294 753.94 €	318 891.00 €
6161	MULTIRISQUES	53 600.00 €	73 500.00 €
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION		44 000.00 €
6168	AUTRES	61 000.00 €	28 200.00 €
617	ETUDES ET RECHERCHES	27 696.00 €	27 500.00 €
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	20 763.20 €	8 859.00 €
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	60 150.00 €	68 000.00 €
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES		500.00 €
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	543 277.30 €	461 743.00 €
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	6 200.00 €	6 200.00 €
6226	HONORAIRES	238 514.38 €	87 800.00 €
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	17 800.00 €	40 500.00 €
6228	DIVERS	37 300.00 €	40 800.00 €
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	58 846.00 €	34 700.00 €
6232	FETES ET CEREMONIES	28 941.66 €	60 350.00 €
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	63 707.00 €	44 119.00 €
6237	PUBLICATIONS	73 500.00 €	105 000.00 €
6238	DIVERS	23 238.00 €	12 460.00 €
6241	TRANSPORTS DE BIENS	59 003.00 €	3 050.00 €
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	820.00 €	8 000.00 €
6248	DIVERS	157 800.59 €	145 865.00 €
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	50.00 €	900.00 €
6256	MISSIONS	6 000.00 €	6 000.00 €
6257	RECEPTIONS	7 437.50 €	15 250.00 €
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	50 000.00 €	53 382.00 €
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	263 767.66 €	244 780.00 €
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	18 604.28 €	12 050.00 €



Ville de Vernon

Direction des Finances

## Budget Primitif 2017

### Budget Principal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES TTC

Art.		Budget 2016		Budget Primitif 2017
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	45 761.00 €		5 715.00 €
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS )	1 000.00 €		1 000.00 €
62876	AU GFP DE RATTACHEMENT	7 883.00 €		
62878	A D'AUTRES ORGANISMES	113 000.00 €		85 500.00 €
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 166.68 €		2 600.00 €
63512	TAXES FONCIERES	31 400.00 €		30 010.00 €
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 027.80 €		2 000.00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	13 600.00 €		10 150.00 €
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	174 030.00 €		377 500.00 €
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR			7 700.00 €
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT			41 320.00 €
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	75 660.00 €		38 610.00 €
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	127 195.00 €		122 910.00 €
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 192 995.00 €		5 939 170.00 €
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	235 190.00 €		214 145.00 €
64118	AUTRES INDEMNITES	1 249 140.00 €		1 069 170.00 €
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	734 000.00 €		843 700.00 €
64138	AUTRES INDEMNITES	111 970.00 €		140 880.00 €
64162	EMPLOIS D'AVENIR	39 000.00 €		35 550.00 €
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	80 000.00 €		45 970.00 €
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	43 900.00 €		
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	1 315 980.00 €		1 406 570.00 €
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 983 020.00 €		1 906 745.00 €
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	57 800.00 €		72 870.00 €
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	296 770.00 €		300 236.00 €
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	94 130.00 €		104 585.00 €
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	20 000.00 €		20 000.00 €
6488	AUTRES CHARGES	1 900.00 €		1 900.00 €
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	80 000.00 €		
6531	INDEMNITES	267 000.00 €		267 000.00 €
6532	FRAIS DE MISSION	1 000.00 €		1 000.00 €
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	12 500.00 €		12 500.00 €
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	78 500.00 €		78 500.00 €
6535	FORMATION	4 150.00 €		4 150.00 €
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	1 000.00 €		1 000.00 €
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000.00 €		10 000.00 €
6553	SERVICE D'INCENDIE	630 000.00 €		600 300.00 €
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	296 700.00 €		296 850.00 €
6556	INDEMNITES DE LOGEMENT AUX INSTITUTEURS	1 000.00 €		1 000.00 €
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	112 000.00 €		128 000.00 €
65733	DEPARTEMENTS	10 000.00 €		10 000.00 €
657351	GFP DE RATTACHEMENT	350 000.00 €		280 000.00 €
657362	CCAS	1 322 536.00 €		1 322 536.00 €





Ville de Vernon  
en Normandie

Direction des Finances

## Budget Primitif 2017

### Budget Principal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES TTC

Art	Budget 2016	Budget Primitif 2017
65737 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	65 600.00 €	
65738 AUTRES ORGANISMES PUBLICS	2 500.00 €	
6574 SUBV.FONCT AUX ASSO.ET AUTRES PERS.DE DROIT PRIVE	794 701.00 €	796 513.00 €
658 CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		310 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>22 992 354.00 €</b>	<b>22 504 905.00 €</b>
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	970 000.00 €	970 000.00 €
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	12 650.00 €	10 000.00 €
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	40 000.00 €	40 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 045 004.00 €</b>	<b>23 524 905.00 €</b>
6811 DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	700 000.00 €	800 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 017 893.70 €</b>	<b>3 519 797.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>29 062 897.70 €</b>	<b>27 044 702.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>29 062 897.70 €</b>	<b>27 044 702.00 €</b>



Direction des Finances

## Budget Primitif 2017

### Budget Principal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES TTC

Art.		Budget 2016		Budget Primitif 2017
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	200 000.00 €		200 000.00 €
7022	COUPES DE BOIS	3 500.00 €		3 500.00 €
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	50 000.00 €		45 000.00 €
70312	REDEVANCES FUNERAIRES	2 500.00 €		2 500.00 €
70323	REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL			30 000.00 €
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	8 400.00 €		
704	TRAVAUX			1 500.00 €
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	23 000.00 €		21 500.00 €
70631	A CARACTERE SPORTIF	6 000.00 €		4 500.00 €
70632	A CARACTERE DE LOISIRS			29 945.00 €
7067	REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	609 500.00 €		638 600.00 €
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	5 000.00 €		5 000.00 €
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	12 714 311.00 €		12 904 215.00 €
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 274 960.00 €		2 356 905.00 €
7336	DROITS DE PLACE	56 000.00 €		24 000.00 €
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	250 000.00 €		415 000.00 €
7338	AUTRES TAXES	70 000.00 €		50 000.00 €
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	440 000.00 €		440 000.00 €
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	90 000.00 €		91 000.00 €
7381	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	575 000.00 €		575 000.00 €
7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 017 185.00 €		3 489 560.00 €
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	3 093 142.00 €		3 100 000.00 €
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	488 120.00 €		400 000.00 €
74712	EMPLOIS D'AVENIR	39 588.00 €		35 000.00 €
74718	AUTRES	373 687.00 €		352 081.00 €
7472	REGIONS	5 000.00 €		5 000.00 €
7473	DEPARTEMENTS	6 000.00 €		3 000.00 €
74748	AUTRES COMMUNES	27 000.00 €		17 100.00 €
7478	AUTRES ORGANISMES	253 480.00 €		217 800.00 €
74832	ATTRIB.FONDS DEPARTEMENT.DE TAXE PROF.	330 000.00 €		300 000.00 €
74833	ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET	25 000.00 €		25 000.00 €
74834	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	50 000.00 €		125 000.00 €
74835	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	325 000.00 €		250 000.00 €
748372	DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN	400 000.00 €		350 000.00 €
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	10 060.00 €		10 060.00 €
752	REVENUS DES IMMEUBLES	138 945.00 €		111 277.00 €
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	181 608.00 €		189 159.00 €
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>27 141 986.00 €</b>		<b>26 818 202.00 €</b>



Ville de Vernon

Direction des Finances

## Budget Primitif 2017

### Budget Principal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES TTC

Art.	Budget 2016	Budget Primitif 2017
7621	PROD. DES AUTR. IMMO FINANC. - ENCAISSEES A ECHEAN	400.00 €
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	2 399.00 €
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	2 100.00 €
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 930.00 €
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	8 571.00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>27 157 386.00 €</b>
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 000.00 €
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTA	8 500.00 €
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>200 000.00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>27 357 386.00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>		<b>29 062 897.70 €</b>





Ville de Vernon

# Budget Primitif 2017

Direction des Finances

## Budget Principal

### SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

#### DEPENSES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2016	Budget Primitif 2017
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	117 641.40 €	
204	Subventions d'équipement versées	505 295.04 €	
21	Immobilisations corporelles	278 721.63 €	
23	Immobilisations en cours	5 630.00 €	
	Total des opérations d'équipement	10 395 678.27 €	6 535 337.00 €
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>11 302 966.34 €</b>	<b>6 535 337.00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000.00 €	
16	Remboursement d'emprunts et dettes	3 213 751.00 €	3 164 720.00 €
26	Participations et créances rattachées	87 000.00 €	
.020	Dépenses imprévues		
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 350 751.00 €</b>	<b>3 164 720.00 €</b>
45	Total des opé. pour compte de tiers	450 000.00 €	90 000.00 €
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>15 103 717.34 €</b>	<b>9 790 057.00 €</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	200 000.00 €	208 500.00 €
041	Opérations patrimoniales		
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>200 000.00 €</b>	<b>208 500.00 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15 303 717.34 €</b>	<b>9 998 557.00 €</b>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	5 327 252.47 €	
	<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>20 630 969.81 €</b>	<b>9 998 557.00 €</b>

#### RECETTES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2016	Budget Primitif 2017
13	Subventions d'investissement	3 770 696.12 €	1 850 731.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 254 504.88 €	3 305 970.00 €
23	Immobilisations en cours	463 332.00 €	
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>13 806 426.70 €</b>	<b>7 876 498.00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 167 543.11 €	887 059.00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 507 000.00 €	345 000.00 €
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>5 674 543.11 €</b>	<b>1 232 059.00 €</b>
45	Comptabilité distincte rattachée	450 000.00 €	90 000.00 €
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>19 930 969.81 €</b>	<b>9 198 557.00 €</b>
.021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	700 000.00 €	800 000.00 €
041	Opérations patrimoniales		
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>700 000.00 €</b>	<b>800 000.00 €</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>20 630 969.81 €</b>	<b>9 998 557.00 €</b>
001	Excédent d'investissement reporté		



Ville de Vernon

Direction des Finances

# Budget Primitif 2017

## Budget Principal

### SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES TTC

Chap.		Budget 2016	Budget Primitif 2017
2031	FRAIS D'ETUDES	117 641.40 €	
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	463 332.00 €	
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 500.00 €	
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	38 463.04 €	
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	6 294.59 €	
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	9 840.00 €	
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	18 572.32 €	
2151	RESEAUX DE VOIRIE	27 087.04 €	
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	134 603.87 €	
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	11 085.26 €	
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	7 617.00 €	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	45 271.06 €	
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 316.17 €	
2184	MOBILIER	5 778.72 €	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 255.60 €	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	5 630.00 €	
201110	- AP AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE BATIMENTS	45 254.52 €	
201111	- AP2011ANRU - PÔLE SOCIALE	30 293.16 €	
201112	- AP2011ANRU - PÔLE ENFANCE (MO VILLE)	35 325.01 €	
201113	- AP2011ANRU - RÉSEAU VIAIRE/ESP. PUBLICS (MO VILLE)	278 512.47 €	
201301	- INFORMATIQUE	6 027.84 €	
201317	- Aménagement centre-ville	924.59 €	
201401	- INFORMATIQUE	30 920.58 €	
201405	- APCP Voirie communale	414 600.10 €	698 185.00 €
201414	- AP2014 ANRU - Réhabilitation ancien GS Boutardes	2 280 000.00 €	
201417	- AP Plan Local d'Urbanisme	110 118.00 €	
201501	- INFORMATIQUE	438 331.68 €	442 700.00 €
201502	- AP2015 Façades bâti. communaux Coeur de ville 2020	61 260.00 €	
201503	- AGRANDISSEMENT ECOLE PIERRE BONNARD	50 160.00 €	310 000.00 €
201505	- MISE AUX NORMES ELECTRICITE	40 000.00 €	40 000.00 €
201506	- MISE AUX NORMES ASCENSEURS	12 000.00 €	
201507	- EDIFICES CULTUELS	4 791.25 €	
201508	- REHABILITATION ECOLES	6 722.40 €	
201509	- AP Refonte et extension système vidéo-protection	315 150.00 €	80 000.00 €
201510	- AP Fontaines et jeux d'eau Coeur de ville 2020	565 942.24 €	400 000.00 €
201511	- Ville numérique 2015	264 889.68 €	
201512	- APCP Travaux route de Chambray	786 910.95 €	
201513	- Conseils de quartier 2015 (budget participatif)	183 986.80 €	100 000.00 €
201514	- AP Canalisation Bords de Seine	717 894.00 €	
201515	- AP Plan lumières Coeur de ville 2020	334 632.00 €	260 000.00 €
201517	- AP201517 AMENAGEMENT BERGES DE SEINE PHASE 1	389 152.75 €	515 316.00 €



Ville de Vernon  
VERNON

Direction des Finances

# Budget Primitif 2017

## Budget Principal

### SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES TTC

Chap.	Budget 2016	Budget Primitif 2017
201518 - AP201518 AMÉNAGEMENT BERGES DE SEINE PHASE 2	12 982.25 €	
201601 - AP2016 AMÉNAGT SÉCURITÉ ENTRÉE VILLE ABORDS ECOLE	85 000.00 €	
201602 - AP201602 VOIRIE BOULEVARD URBAIN	600 000.00 €	600 000.00 €
201603 - AP201603 CENTRE VILLE	130 000.00 €	300 000.00 €
201604 - AP 201604 PATRIMOINE HISTORIQUE	200 000.00 €	412 000.00 €
201605 - PROGRAMME DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	100 000.00 €	200 000.00 €
201606 - RÉHABILITATION DÉCHARGE	150 000.00 €	
201607 - SIGNALISATION DIRECTIONNELLE	30 000.00 €	30 000.00 €
201608 - MOBILIER URBAINS DE VOIRIE	25 000.00 €	
201609 - ESPLANADE J.C ASPHE	17 000.00 €	
201610 - MATERIELS ESPACES VERTS (2017 FUSIONNE AVEC 201632)	34 500.00 €	
201611 - PROGRAMME SIEGE ENFOUISSEMENT RÉSEAUX	250 000.00 €	485 000.00 €
201612 - DÉMOLITION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX	55 000.00 €	75 000.00 €
201613 - RÉHABILITATION CENTRE JACQUES BREL	50 000.00 €	
201614 - AP201605 RESTRUCTURATION ÉCOLE DU CENTRE	330 000.00 €	550 000.00 €
201615 - ÉCOLE MATERNELLE DE LA RÉPUBLIQUE	70 000.00 €	30 000.00 €
201616 - RÉHABILITATION TOITURES TERRASSES	105 000.00 €	154 000.00 €
201617 - RÉNOVATION MUSEE	25 000.00 €	50 000.00 €
201619 - PARC EXTINCTEURS	12 000.00 €	8 000.00 €
201620 - AMÉNAGEMENT SÉCURITE H.V GUICHET UNIQUE	225 000.00 €	
201621 - SERVICE URBANISME	30 000.00 €	
201622 - ACHATS	32 836.00 €	53 875.00 €
201623 - PLAN FAÇADES	40 000.00 €	40 000.00 €
201624 - SUBVENTIONS AUX COMMERCES FISAC	165 000.00 €	
201625 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT	25 000.00 €	28 500.00 €
201626 - RELATIONS PUBLIQUES - EVÉNEMENTIEL - STUDIO	24 500.00 €	5 000.00 €
201627 - SERVICE LOGISTIQUE DES ÉCOLES BÂT. COMMUNAUX	15 800.00 €	8 590.00 €
201628 - SERVICE RESTAURATION	1 300.00 €	22 721.00 €
201629 - SERVICE DES SPORTS	5 350.00 €	7 800.00 €
201630 - POLICE MUNICIPALE	18 610.00 €	3 170.00 €
201631 - RÉNOVATION ARCHES VIEUX MOULIN	100 000.00 €	
201632 - MATÉRIEL DE VOIRIE ET DES ESPACES VERTS	27 000.00 €	255 320.00 €
201701 - LUDOTHEQUE		1 000.00 €
201703 - SITE BASE NAUTIQUE		16 000.00 €
201705 - MUSEE ACQ ET RESTAURATION OEUVRE ART		50 000.00 €
201706 - LE STUDIO		2 000.00 €
201707 - PLAN TOPOGRAPHIQUE		25 000.00 €
201708 - REHABILITATION ÉCOLE MATERNELLE DU VIEUX CHÂTEAU		108 000.00 €
201709 - REHABILITATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHÂTEAU ST LAZARE		48 000.00 €
201710 - REHABILITATION GROUPE SCOLAIRE DU MOUSSEL		21 600.00 €
201711 - AP201711 REHABILITATION EX ÉCOLE MARCEL BEAUFOR		50 000.00 €
201713 - VIGIPRATE		41 000.00 €
201714 - ETUDE REAMENAGEMENT CARTE SCOLAIRE		7 560.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>11 302 966.34 €</b>	<b>6 535 337.00 €</b>





Ville de Vernon  
F.M. COMMUNALE

Direction des Finances

# Budget Primitif 2017

## Budget Principal

### SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES TTC

Chap.		Budget 2016	Budget Primitif 2017
1021	DOTATION	50 000.00 €	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 150 000.00 €	3 100 000.00 €
168758	AUTRES GROUPEMENTS	61 169.00 €	62 000.00 €
16878	AUTRES DETTES - AUTRES ORGANISMES ET PARTICULIERS	2 582.00 €	2 720.00 €
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	87 000.00 €	
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>3 350 751.00 €</b>	<b>3 164 720.00 €</b>
45811501	GROUP.COMMANDE VERNON-ST-MARCEL RTE CHAMBRAY	450 000.00 €	
4541	DEPENSES		90 000.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>15 103 717.34 €</b>	<b>9 790 057.00 €</b>
13918	AUTRES		8 500.00 €
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	200 000.00 €	200 000.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>200 000.00 €</b>	<b>208 500.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>15 303 717.34 €</b>	<b>9 998 557.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>20 630 969.81 €</b>	<b>9 998 557.00 €</b>



Ville de Vernon  
83400 VERNON

Direction des Finances

# Budget Primitif 2017

## Budget Principal

### SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES TTC

Chap.		Budget 2016	Budget Primitif 2017
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	5 500.00 €	
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 327 584.50 €	605 418.00 €
1322	REGIONS	162 000.00 €	
1323	DEPARTEMENTS	979 781.12 €	807 493.00 €
13251	GFP DE RATTACHEMENT	72 958.50 €	75 800.00 €
1327	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS		50 000.00 €
1342	AMENDES DE POLICE	222 872.00 €	312 020.00 €
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 254 504.88 €	3 305 970.00 €
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	463 332.00 €	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>9 488 533.00 €</b>	<b>5 156 701.00 €</b>
10222	F.C.T.V.A.	1 723 043.00 €	787 059.00 €
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	66 644.00 €	100 000.00 €
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>5 674 543.11 €</b>	<b>1 232 059.00 €</b>
45821501	R GROUP.COMMANDE VERNON-ST-MARCEL RTE CHAMBRAY	450 000.00 €	
4542	RECETTES		90 000.00 €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>15 613 076.11 €</b>	<b>6 478 760.00 €</b>
2802	FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBANUM DU CADAST	12 000.00 €	25 000.00 €
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10 800.00 €	34 000.00 €
28041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	8 768.00 €	10 000.00 €
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	17 400.00 €	30 000.00 €
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	9 900.00 €	10 000.00 €
280421	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES	47 500.00 €	50 000.00 €
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	16 500.00 €	10 000.00 €
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	126 852.00 €	130 000.00 €
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	31 500.00 €	40 000.00 €
281571	MATERIEL ROULANT	40 000.00 €	42 000.00 €
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	9 600.00 €	8 000.00 €
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	24 100.00 €	24 000.00 €
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	69 000.00 €	70 000.00 €
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	164 300.00 €	216 820.00 €
28184	MOBILIER	35 600.00 €	30 000.00 €
28185	CHEPTEL	180.00 €	180.00 €
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 000.00 €	70 000.00 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 017 893.70 €</b>	<b>3 519 797.00 €</b>

Commune de VERNON

Finances

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à la majorité ( Contre : M. MARY, Mme HAMMOND, Mme LIDÔME, Mme MALIER, M. DUMONT, M. NGUYEN THANH, Mme SEGURA, M. SINO)

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus  
Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme,

Signé électroniquement par,  
Francois OUZILLEAU



Maire de Vernon, Président du CCAS

Le Maire soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte, a été transmis en Préfecture le 20/12/16 sous le numéro publié ou affiché ou notifié le 20/12/16 est exécutoire.  
Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).